Envoyé en préfecture le 21/11/2016
Reçu en préfecture le 21/11/2016
Affiché le 21.11.2016
ID : 083-218301380-20161114-20161114_013-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

AVENANT N° 4 avec incidence financière

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Mairie de Tourrettes
Place de la Mairie
83440 TOURRETTES
Tél 04.94.39.07.27
Fax 04.94.39.07.28
Siret 218 301 380 00018

B - Identification du titulaire du marché public

SARL ES-PACE
URBANISME – ARCHITECTURE
27, bld Joseph Garnier
06000 NICE
Mandataire du groupement conjoint Co-traitant n° 1

RAMBOLL ENVIRONNEMENT France

IMMEUBLE LE CEZANNE
155, rue Louis de Broglie
13100 AIX EN PROVENCE
Co-traitant n° 2
Tél : 04.42.90.74.96
Mail blanglois@ramboll.com
Siret 44368502900094

C - historique

- Date de la notification du marché public : 18 juin 2011
- Montant initial du marché public :

  Montant HT : 30 690.00 €

Avenant n° 1 : prolongation de la durée d'exécution de dix-huit mois à compter du 24 juillet 2013 pour modification règlementaire et numérisation du cadastre et établissement des schémas directeurs (Grenelle II réalisation de tous ces documents).

Envoyé en préfecture le 21/11/2016
Reçu en préfecture le 21/11/2016
Affiché le 21.11.2016

Avenant n° 2 : intégration des dispositions de la loi ALUR pour un montant de 10 350.00 €uros Hors Taxes. Représentant 34 % du marché initial

Avenant n° 3 : -Suite au jugement du 25/06/2015 du Tribunal de Commerce, le Tribunal a arrêté le plan de cession de la SAS GAIADOMO en faveur de la société RAMBOLL ENVIRONNEMENT France qui devient le co-traitant de la SARL ES-PACE URBANISME ET ARCHITECTURE.

D - Objet de l'avenant N° 4

- Modifications introduites par le présent avenant :

Reprise de l'état initial environnemental avec prise en compte de l'évolution des textes législatifs et règlementaires concernant :

Mission 1 : réalisation et ajustement de l'état initial environnemental du territoire communal,

- Incidence financière de l'avenant : 2 160.00 €uros HT représentant 7 % du montant du marché initial.

Par contre, aucun bouleversement économique du Marché n'est à noter.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Bruno LANGLOIS RESPONSABLE SAS RAMBOLL ENVIRONNEMENT		

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :

A : Tourrettes , le .....

Signature

Le Maire,
Camille BOUGE

Envoyé en préfecture le 21/11/2016
Reçu en préfecture le 21/11/2016
Affiché le 21.11.2016
ID : 083-218301380-20161114-20161114_013-DE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Envoyé en préfecture le 21/11/2016
Reçu en préfecture le 21/11/2016
Affiché le 21.11.2016
ID : 083-218301380-20161114-20161114_013-DE

4. OBJECTIFS DE LA MISSION

La commune de Tourrettes doit actuellement faire face à une très importante croissance démographique, que l'équipe municipale souhaiterait pouvoir gérer dans une optique de développement durable.

Le POS de la commune a été élaboré en septembre 1986 et a subi 4 modifications et 3 révisions entre cette date et l'année 2006. La commune de Tourrettes souhaite donc, conformément à la législation, élaborer et mettre en place un PLU en associant la population à sa réalisation.

Par ailleurs, Tourrettes se situant au cœur du Pays de Fayence, son PLU devra être en adéquation avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de cette intercommunalité.

Le Grenelle de l'Environnement modifie la pratique de l'urbanisme en intégrant de manière systématique une approche environnementale des projets urbains. Cela nécessite d'investiguer de nouveaux champs d'expertises (tels que l'énergie, l'écologie, la mobilité, ...) en amont des projets opérationnels pour identifier clairement les sensibilités d'un territoire et pouvoir répondre par des projets intégrant des critères d'éco-conditionnalité (respect du fonctionnement écologique du territoire, prise en compte accrue de la valeur économique des paysages, vulnérabilité énergétique, adaptation au changement climatique et mobilité durable renforcée pour réduire les inégalités territoriales et sociales).

Les PLU sont donc à présent soumis à Evaluation Environnementale (art R 121-14 du Code de l'Urbanisme).

De ce fait, Ramboll Environ France, à la suite de Gaïadomo, va donc réaliser une prestation pour la commune de Tourrettes, en collaboration avec le bureau d'études ES-PACE, qui a pour objectif de réaliser le volet « Evaluation environnementale » du PLU de la commune de Tourrettes, en application de la transposition de la directive européenne du 27 juin 2001 en droit français (décret du 27 mai 2005 et ordonnance du 3 juin 2004).
Cette évaluation environnementalese devra rendre compte des effets potentiels ou avérés sur l'environnement du projet de territoire envisagé par le PLU.

Dans ce cadre, les PLU devra s'appuyer sur le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique). Le SRCE prend en compe une liste d'espèces animales et végétales dites déterminantes, pour lesquelles la région a une responsabilité particulière quant à leur préservation. Des mesures de gestion globale du territoire prenant en compte les zones nodales et les corridors écologiques mis en exergue par la trame verte et bleue sont proposées.

Dans ce cadre, les missions de Gaïadomo, reprises par Ramboll Environ France, sont les suivantes :

- Mission 1 : réalisation et ajustement de l'état initial environnemental du territoire communal ;
- Mission 2 : évaluation des incidences de la mise en œuvre du PLU sur l'ensemble des territoires concernés ;
- Mission 3 : participation à la rédaction du PLU.

Comme indiqué plus haut, Gaïadomo s'était arrêté à la mission 1.

Envoyé en préfecture le 21/11/2016
Reçu en préfecture le 21/11/2016
Affiché le 21.11.2016
ID : 083-218301380-20161114-20161114_013-DE

6. BUDGET COMPLEMENTAIRE ET CONDITIONS DE REGLEMENT

Le prix du complément de mission 1 est détaillé dans le tableau suivant :

Budget				
Description	**Unité**	**Quantité**	**Prix unitaire**	**Total (Euros HT)**
Mission 1 – Complément à				
Bibliographie	Jour	1	700 €	700 €
Inventaires	Jour	1	760 €	760 €
Analyse des résultats et cartographie	Jour	1	700 €	700 €
Total mission 1				**2 160 €**
Total mission 2				**0 €**
Total mission 3				**0 €**
Total général				**2 160 €**
TVA (20 %)				**432 €**
Total général TTC				**2 592 €**

2 160 Euros Hors Taxes

Ces montants comprennent les prestations, les frais de déplacement ainsi que les frais et coûts de gestion, reproduction et administration.

Nous vous proposons nos délais de règlements suivants :

- facturation du montant total HT + TVA à la fin de la prestation totale

Nos factures sont payables à 45 jours date de facture par virement bancaire.

Envoyé en préfecture le 21/11/2016
Reçu en préfecture le 21/11/2016
Affiché le 21.11.2016
ID : 083-218301380-20161114-20161114_013-DE

BON POUR ACCORD

La Commune de Tourrette engage **Ramboll Environ France** en qualité de consultant en Environnement selon la proposition référencée FRTOUTO001-P1.1 datée du 15/09/2016 pour un montant de :

2 160 Euros Hors Taxes (Deux mille cent soixante euros hors taxes)

Pour la Commune de Tourrette,
Signature

MAIRIE DE TOURRETTES
83 (VAR)

Date

Nom

Titre

Les Factures seront adressées à :

A l'attention de :

Afin d'initier ce projet, merci de bien vouloir retourner ce document dûment complété et signé par courrier à :

Ramboll Environ France SAS

Immeuble Le Cézanne

155, rue Louis de Broglie

13100 Aix-en-Provence

ou par télécopie à l'attention de Bruno Langlois au : +33 (0)4 42 90 71 58